

## **La COCDMO salue la Stratégie nationale de la main-d'œuvre**

**Québec, 22 mai 2018** – La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) accueille avec satisfaction la Stratégie nationale de la main-d'œuvre. Faisant suite au Rendez-vous national de la main-d'œuvre, cette Stratégie confirme les engagements du budget de mars 2018 et fournit pour la première fois depuis de nombreuses années un cadre global aux actions gouvernementales et à celles des partenaires du marché du travail.

Alors que la pénurie de main-d'œuvre fait régulièrement les manchettes, il est intéressant de noter la présence de mesures destinées directement aux personnes éloignées du marché du travail ou à risque d'exclusion, essentielles dans le contexte. Cette reconnaissance de l'importance de ce bassin de main-d'œuvre et des organismes communautaires qui les accompagnent doit être soulignée positivement. Toutefois, affirme Daniel Baril, président de la COCDMO : « Cette Stratégie devra contribuer à faire reconnaître pleinement la diversité des lieux de formation pour les personnes sans emploi et en emploi. Il s'agit d'une condition essentielle de réussite. Le réseau scolaire est une composante majeure de la formation de la main-d'œuvre, mais ce n'est pas la seule. » Il est souhaitable de poursuivre le développement de mesures telles que les Programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) qui sont des moyens souples, qualifiants et en phase avec les besoins du marché du travail, ou de mettre en place, finalement, un guichet unique pour la reconnaissance des acquis, une mesure annoncée depuis 2011. « Le travailleur qui œuvre dans une PME où il n'y a pas de syndicat, pas de service de ressources humaines, il a de fortes chances d'être touché, dans les prochaines années, par les mutations du marché du travail, notamment au plan technologique : la formation continue est pour lui une police d'assurance quant au maintien de son employabilité, en plus d'améliorer sa productivité au bénéfice de l'entreprise. Le Québec a un retard important en la matière et il convient de tout mettre en œuvre pour le combler. » complète M. Baril.

La COCDMO note que la Stratégie fait sien notre constat : nous devons adapter nos programmes au nouveau contexte du marché du travail. L'annonce d'un investissement de 30 M\$ sur cinq ans dans des mesures innovantes, décidées par les partenaires régionaux du marché du travail, est un pas dans la bonne direction, en vue de décroiser, bonifier et innover davantage. Enfin, la COCDMO réitère l'importance d'inclure l'ensemble des partenaires du marché du travail dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques destinées à

la main-d'œuvre. « Nous sommes toujours convaincus de la valeur ajoutée des partenariats secteur public-communautaire-entreprises, avec une participation forte des travailleurs. Les projets qui valorisent la participation de l'ensemble des parties sont inmanquablement mieux adaptés, plus efficaces et complets : c'est la voie à suivre et c'est ce que la Stratégie permet d'envisager pour le futur. » de conclure M. Baril.

### **À propos de la COCDMO**

Par ses membres, la COCDMO rejoint plus d'un millier d'organisations réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Au cœur de ses activités se trouvent la défense et la promotion des droits des personnes éloignées ou exclues du marché du travail. La Coalition siège également à la Commission des partenaires du marché du travail et prend activement part aux débats entourant le développement de la main-d'œuvre.

-30-

Renseignements : Frédéric Lalande, 514 755-7528 | Marie-Pierre Clavette, 514 210-0194